

3 A ARCHITECTES ASSOCIES

Société d'architectes à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros

Siège social : 30, rue d'Eguison

13010 MARSEILLE

R.C.S. MARSEILLE 438 903 841

N° SIRET 438 903 841 00015

Société Inscrite à l'Ordre des Architectes de MARSEILLE

sous le numéro régional 357 et National S04918

PROCES-VERBAL DE LA GERANCE

L'AN DEUX MILLE DOUZE,

LE 22 MARS,

Monsieur Jean-Yves PONS,

Demeurant 123, Avenue Joseph Vidal – 13008 MARSEILLE

Agissant en qualité de cogérant de la Société **3 A ARCHITECTES ASSOCIES**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros dont le siège social est sis à MARSEILLE (13010) 30, rue d'Eguison, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro B 438 903 841, rappelle que

- Aux termes d'un Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 mars 2012, les associés ont autorisé la cession de parts sociales à intervenir entre la Société « JYP ARCHITECTURE », d'une part, et Monsieur Olivier BOURLIERE d'autre part, et ont expressément agréé Monsieur Olivier BOURLIERE en qualité de nouvel associé.

- Aux termes de la même Assemblée, les associés ont décidé qu'en conséquence de ladite cession, l'article 8 « PARTS SOCIALES » des statuts serait de plein droit modifié à compter du jour de la signification dudit acte à la Société ou du jour du dépôt d'un original de l'acte au siège social.

- Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Marseille du 22 mars 2012 qui sera enregistré en temps et droit, la Société « JYP ARCHITECTURE » a cédé à Monsieur Olivier BOURLIERE, VINGT CINQ (25) parts sociales lui appartenant dans le capital de la Société, numérotées de 126 à 150, moyennant un prix de TROIS CENT VINGT HUIT (328) euros par part sociale cédée,

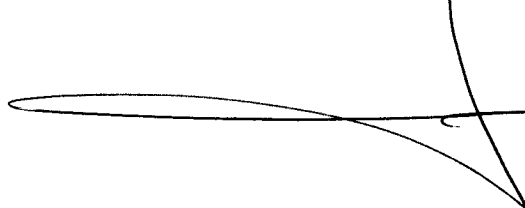
- Un original de l'acte de cession a été déposé au siège social ce jour contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.



Ces déclarations faites, la gérance constate que les modifications statutaires susvisées sont devenues définitives à la date de ce jour, jour du dépôt d'un original de l'acte au siège social.

De tout ce que dessus, la gérance a dressé le présent procès-verbal qu'elle a signé après lecture.

LA GERANCE.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a curved line that loops back and ends with a small hook.